

AVIS DE SOUTENANCE DE THÈSE

DOCTORAT (Arrêté du 26 août 2022 modifiant l'arrêté du 25 mai 2016)

Monsieur Jean-Baptiste MULLER

candidat au diplôme de Doctorat de l'Université d'Angers, est autorisé à soutenir publiquement sa thèse

le 26/06/2024 à 14h00

**Maison de la Recherche Germaine Tillion
AMPHI GERMAINE TILLION
5, bis boulevard Lavoisier
49045 ANGERS Cedex 01**

sur le sujet suivant :

Evaluation des fonctions exécutives et de la régulation comportementale chez l'enfant né prématuré à partir d'indicateurs de vie quotidienne

Directeur de thèse : **Monsieur Arnaud ROY**

Composition du jury :

Madame Marie-Laure CHARKALUK, Professeure des Universités Université Catholique de Lille, Rapporteure

Madame Mathilde CHEVIGNARD, Docteure HDR Hôpitaux de Saint-Maurice, Rapporteure

Madame Agnès LACROIX, Professeure des Universités Université de Rennes 2, Examinatrice

Monsieur Stéphane MARRET, Professeur des Universités CHU de Rouen, Examineur

Monsieur Arnaud ROY, Professeur des Universités Université d'Angers, Directeur de thèse

Monsieur Jean-Christophe ROZE, Professeur des Universités Nantes Universités, Co-directeur de thèse

Madame Elodie ZANA TAÏEB, Professeure associée AP-HP Centre – Université de Paris, Examinatrice

Résumé de la thèse

Une naissance prématurée constitue un facteur de risque de perturbation du développement cognitif. Les fonctions exécutives (FE) ont été identifiées comme particulièrement vulnérables chez les enfants nés prématurés. Cependant, la plainte exécutive parentale précoce et à l'âge de 11-13 ans est peu décrite. Trois recherches ont été menées à partir de la cohorte de prématurés nés avant 34 SA inclus dans le réseau de suivi des Pays de la Loire. L'objectif du premier travail introductif était d'évaluer l'adaptation scolaire de l'enfant à l'âge de 5 ans à partir du questionnaire Global School Adaptation (GSA) renseigné par l'instituteur. Les résultats montrent que le GSA peut être un outil intéressant pour identifier les enfants pour lesquels un soutien scolaire sera nécessaire. L'objectif de la seconde étude était d'estimer l'incidence de la plainte exécutive parentale à l'âge préscolaire par le biais d'un indicateur de vie quotidienne, la BRIEF-P. Les objectifs secondaires étaient d'étudier les facteurs néonataux, ou socio-économiques associés aux troubles des FE. La plainte exécutive parentale était significative pour 13,5% des enfants, un faible niveau socio-économique était significativement associé à la plainte. A partir du questionnaire de la BRIEF, l'objectif du dernier travail était d'évaluer la plainte exécutive parentale et enseignante à l'âge de 11-13 ans et les variables néonatales et socio-économiques associées à la plainte parentale. Les plaintes exécutives parentale et enseignante étaient significatives pour respectivement 22,7 et 15,9%. Seul le fait d'être un garçon était associé à la plainte parentale. Les implications scientifiques de ces résultats sont discutées à partir des données disponibles dans la littérature.